

## Qu'est-ce qu'un renseignement personnel?

Un renseignement personnel est tout renseignement qui permet d'identifier une personne donnée. Il peut s'agir de son nom, de son âge, de son revenu, de son origine ethnique, de ses adresses électroniques personnelles et de son numéro de téléphone à la maison. Les renseignements personnels ne comprennent pas l'appellation d'emploi, l'adresse d'affaires et le numéro de téléphone d'affaires d'un employé. Ces renseignements sont connus sous le nom de renseignements de « carte d'affaires » ou renseignements « non personnels ». La MTS a recours à la fois aux renseignements personnels et non personnels pour offrir des services à ses membres.



## Collecte de renseignements personnels

La MTS recueille et utilise des renseignements personnels afin d'offrir des services à ses membres et d'élaborer et de rehausser les services offerts. Par exemple, la MTS recueille, utilise et divulgue des renseignements personnels aux fins suivantes :

- créer une liste d'envoi pour la distribution du matériel produit par la MTS;
- communiquer avec les membres pour présenter les activités de la MTS;
- conserver des renseignements sur ses membres;
- administrer les régimes d'avantages sociaux;
- enquêter sur les griefs, les traiter et les arbitrer;

- enquêter sur les conflits de travail;
- compiler des statistiques pour la MTS.

La MTS a recours à divers moyens pour recueillir les renseignements personnels de ses membres, notamment les suivants :

- offre volontaire de renseignements par les membres;
- formulaires d'inscription aux congrès et aux ateliers;
- renseignements fournis par les divisions scolaires.



## Consentement

Lorsque les membres remplissent un formulaire de demande de prestations aux termes du Régime de prestations d'invalidité ou signent tout formulaire de la MTS, ils consentent à l'utilisation par cette dernière de leurs renseignements personnels aux fins indiquées ci-dessus et à l'échange de ces renseignements avec des tierces parties.



## Divulguation des renseignements personnels

Dans certaines circonstances, la MTS divulguera les renseignements personnels de ses membres :

- lorsque les membres ont consenti à une telle divulgation; et
- si la divulgation est nécessaire pour se conformer à une assignation à témoigner, à un mandat ou à une ordonnance délivré par un tribunal, une personne ou un organisme ayant l'autorité de contraindre la présentation de renseignements ou pour se conformer

aux règles de la cour relatives à la production de registres;

- lorsque les services offerts par la MTS exigent qu'elle communique des renseignements à une tierce partie (p. ex., administrateurs de régimes d'avantages sociaux, services de courrier), le consentement des membres est implicite, sauf si ces derniers indiquent le contraire.



## Accès par des tiers



La MTS a conclu des ententes avec des tierces parties qui stipulent ce qui suit : lorsqu'une tierce partie reçoit des renseignements personnels de la MTS, elle doit conserver les renseignements et les protéger contre toute utilisation non autorisée ou non intentionnelle. La MTS ne divulgue pas des renseignements personnels à une tierce partie afin que cette dernière les utilise pour commercialiser des produits ou des services. La MTS ne vend pas ses listes de membres à des tierces parties.

La Manitoba Teachers' Society (MTS) comprend l'importance de la vie privée de ses membres et de la

# sensibilité des renseignements personnels

## Limites de l'utilisation et de la conservation des renseignements personnels

La MTS ne divulguera aucun renseignement de nature délicate à une autre fin que les fins pour lesquelles les membres ont consenti la divulgation de leurs renseignements personnels. Les membres peuvent retirer leur consentement en tout temps, après l'envoi d'un avis raisonnable et sous réserve des restrictions légales ou des limites contractuelles établies.

Les renseignements personnels sont conservés par la MTS pendant la période raisonnable nécessaire pour réaliser les fins pour lesquelles les renseignements ont été recueillis. À la date d'expiration d'une telle période, la MTS détruit les renseignements personnels en utilisant des moyens appropriés.



## Destruction des renseignements personnels

La MTS entrepose et détruit les renseignements personnels en sa possession en faisant attention de prévenir tout accès non autorisé ou toute divulgation non autorisée.



## Sécurité des renseignements personnels

La MTS prend toutes les précautions nécessaires pour veiller à ce que les renseignements personnels soient protégés contre toute perte, ainsi que contre tout accès, modification ou divulgation non autorisée. Les mesures de protection comprennent les suivantes :

- sécurité des locaux ;
- entreposage des dossiers dans des classeurs ou des bureaux qui ne sont pas accessibles aux membres ou aux cadres locaux qui sont présents dans les bureaux;

- imposition de restrictions à l'accès aux renseignements personnels;
- mesures de protection technologiques, tels que les mots de passe, les logiciels de sécurité et les barrières de sécurité, pour empêcher le piratage ou tout accès informatique non autorisé.



## Mise à jour des renseignements personnels

Étant donné que la MTS utilise les renseignements personnels de ses membres pour offrir des services à ceux-ci, il est important que les renseignements soient exacts et à jour. En cas de modification de leurs renseignements personnels, on demande aux membres d'informer la MTS afin que cette dernière leur apporte les modifications nécessaires. La MTS adopte des mesures raisonnables pour corriger tout renseignement qui n'est pas exact, complet ou à jour.



## Modifications apportées à la présente politique

Étant donné que la MTS passe périodiquement en revue toutes ses politiques et procédures, elle peut modifier sa politique de confidentialité à l'occasion.



## Demandes d'accès et questions

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet des renseignements personnels, veuillez communiquer avec l'agent de protection de la vie privée de la MTS à l'adresse suivante :

Agent de protection de la vie privée  
The Manitoba Teachers' Society  
191, rue Harcourt  
Winnipeg (MB) R3J 3H2  
Téléphone : (204) 888-7961  
Appels sans frais : 1-800-262-8803

# Confidentialité des renseignements personnels



La Manitoba Teachers' Society (MTS) comprend l'importance de la vie privée de ses membres et de la sensibilité des renseignements personnels. La MTS s'est engagée à protéger la confidentialité des renseignements personnels au cours de leur collecte, de leur utilisation et de leur divulgation. La présente politique précise comment la MTS gère les renseignements personnels de ses membres et protège leur caractère confidentiel.